



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 9 DECEMBRE 2011

Ce CT est le premier à siéger depuis les élections du 20 octobre 2011.

Nous avons fait la déclaration liminaire jointe en annexe.

Suite à la lecture de cette déclaration, la CGT Finances Publiques a tenu à insister tout particulièrement sur le sentiment général : il n'y a plus de capitaine et le navire prend l'eau de toute part.

Les SIE et les SIP croulent sous des notes toutes plus indigestes les unes que les autres, il n'y a plus de synthèse de faite, chacun se débrouillant pour aller piocher la note qui l'intéresse, pour la lire (parfois une cinquantaine de pages), pour la comprendre et pour l'appliquer.

La CGT Finances Publiques a également insisté sur le ressenti des agents, nous sommes actuellement dans une période transitoire avec arrivées de nouvelles missions et les collègues sont totalement perdus.

A cet égard, nous avons souligné que l'énorme majorité des informations figurant dans le « Flash 89 » concerne les agents de la filière gestion publique et que les agents de la filière fiscale ne se sentent pas concernés par ce journal.

La CGT Finances Publiques est également intervenue sur la situation des SIP et plus particulièrement sur les cellules CSP. Que fait-on ? Le CSP à distance est-il toujours d'actualité ? Sous quelle forme ? Selon quels critères de sélection ? Les cellules CSP du département ont la sensation d'être laissés à l'abandon de n'être, une fois de plus, qu'une variable d'ajustement. A chaque fois qu'un problème se présente, il faut renforcer l'accueil, aider au travail de gestion des secteurs, etc...

Monsieur FOUCHAUX reconnaît effectivement que la mise en place de la DDFIP est difficile, mais qu'une réunion de l'ensemble des cellules CSP du département sera programmée en janvier 2012.

De manière plus générale, M. SAILLARD a conscience de la difficulté de la mise en place de la DLU pour tous les agents. La direction admet qu'elle est en période de rodage. M

SAILLARD a donc affirmé que la pression sur les indicateurs était moins fortes. Un SIP ou un SIE a 8 indicateurs, il n'y en aura pas plus.

Nous avons ensuite entamé l'ordre du jour, très fourni :

I - APPROBATIONS DES PROCES VERBAUX

Il y avait 4 procès verbaux à approuver, 1 conjoint, 2 de l'ex DGI et 1 de l'ex CP,

La CFDT n'a pas souhaité prendre part au vote, car elle n'avait pas de siège lors de ces CTP.

L'union SNUI Sud Trésor Solidaire n'étant pas représenté dans l'ex CP n'a pris part au vote que sur les seuls PV de l'ex DGI et sur le conjoint.

FO n'étant pas représenté dans l'ex DGI n'a pris part au vote que sur le seul PV de l'ex CP et sur le conjoint.

La CGT étant, quant à elle, représentée dans les deux ex-filières a pris part au vote sur l'ensemble des PV.

II - POINT SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES COMITES TECHNIQUES

Les nouveaux CTL issus des élections professionnelles du 20 octobre 2011 ont été institués le 16 novembre 2011,

La grande nouveauté est qu'ils ne sont plus paritaires.

Pour l'Yonne, il y a 8 sièges de représentants du personnel, 3 pour la CGT Finances Publiques, 2 pour l'Union SNUI Sud Trésor Solidaires, 2 pour FO et 1 pour la CFDT.

III - PROTOCOLE DE LA DDFIP

Le protocole des horaires de la Direction rue Marie Noël concernant les horaires d'ouverture, les plages fixes et les différents choix des modules horaires a été approuvé.

IV- SUR LES VALEURS LOCATIVES DES BIENS PROFESSIONNELS

La CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer le surcroît de travail que cela va engendrer pour les SIE déjà au bord de l'explosion et qui vont devoir assurer la fiabilisation des numéros invariants des locaux professionnels dans le cadre de la mise en place de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

A l'heure actuelle, tous les sites du département ne sont pas au même niveau dans l'avancement des travaux, et les divisions fiscales posent problème.

Un envoi en masse par les Centres Informatiques de déclarations aux propriétaires va être fait en février 2012 et les réponses seront aussi traitées par les centres Informatiques.

Cependant nous nous sommes interrogés quant à la révision des valeurs locatives, c'est le Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP), (soit 2,5 personnes pour l'Yonne) qui va devoir suivre les anomalies, recevoir les contribuables, les appels téléphoniques, tout en continuant leurs activités habituelles,

Monsieur SAILLARD nous a répondu que ce sont des tâches exceptionnelles qui apportent des réponses, mais lesquelles ???

V - SUR LES DEPENSES SANS ORDONNANCEMENT (DSO)

Le changement d'organisation des DSO fait suite à la mise en place de CHORUS et à son développement.

Pour les particuliers, ce transfert aux SIP est pratiquement neutre, selon la direction.

Pour les professionnels, cela met à contribution le service de la comptabilité des SIE. La listes des oppositions diffusées sont inexploitable en l'état (pas de SIREN,...) et la direction a déjà remonté ce problème au niveau national.

VI - COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE IR

La CGT Finances Publiques a rappelé une fois de plus son opposition à l'utilisation des auxiliaires pour effectuer la saisie des déclarations.

Cette utilisation conduit parfois à des situations totalement ubuesque où l'on mobilise des agents confirmés pour assurer l'ouverture des enveloppes, le tri des déclarations, la préparation des déclarations afin que les auxiliaires puissent assurer la saisie. C'est le monde à l'envers !!!

La CGT a également demandé qu'un bilan plus complet de la campagne soit effectué, prenant en compte la mise à jour de la TH faite de manière de plus en plus difficile avec une perte énorme de ressources pour les collectivités locales.

Nous souhaitons également qu'un bilan soit fait sur les ruptures de comportement qui sont plus souvent dues à des erreurs de saisies qu'à un oubli du contribuable,

Nous avons rappelé, que cette période était très difficile à vivre pour l'ensemble des agents des SIP avec une réception très lourde, des appels téléphoniques que les agents n'arrivent plus à intercepter compte tenu du manque d'effectif, une pression sur la saisie faire par la hiérarchie.

La CGT Finances Publiques s'est interrogée sur le fait que les sites de Sens et Joigny étaient, faute de moyen, obligés de mettre en sommeil la mission cadastrale durant un minimum de trois mois.

Enfin, nous avons condamné le fait que le bilan de campagne qui a été remonté à la Direction Générale précise que les trésoreries n'avaient pas d'observation quant aux difficultés dans l'accueil des usagers, Pas d'observation, pour cause, elles n'ont pas été contactées pour le bilan...

La direction a précisé que le département de l'Yonne a le plus faible taux de télé-déclarant en Impôt sur le Revenu, alors que les suppressions d'emplois pour les gains de productivité ont déjà eu lieu. Monsieur SAILLARD souhaite que cela progresse.

VII- Ponts naturels

M SAILLARD a décidé que sur les 6 ponts « naturels » de 2012, seuls 4 seraient imposés.

Compte tenu de la campagne d'impôt sur le revenu, le directeur ne veut pas que le mois de mai comporte 4 ponts naturels, c'est pourquoi il a écarté les ponts des 1^{er} et 8 mai.

Les Organisations Syndicales ont protesté sur le déroulement du vote puisque les agents devaient formuler un vote global et non date par date, ainsi que la décision de 4 ponts sur 6 qui n'avait pas été précisée.

Pour ces raisons, l'ensemble des Organisations Syndicales se sont abstenues lors du vote sur ce point.

VIII- BILAN DE LA NOTATION 2011 (GESTION 2010) FILIERE FISCALE

En 2011, pour la filière fiscale, il avait 276 agents à noter :

- 38 cadres A ;
- 113 cadres B ;
- 9 géomètres ;
- 114 cadres C ;
- 2 agents de services,

La répartition des marges d'évolution par corps après réunion des CAPL d'appels de notation est la suivante :

Cadres A :

Il y avait 7 dotations de 0,06 et 12 dotations de 0,02.

La répartition après CAPL est de 7 0,06 et 12 0,02.

Cadres B :

Il y avait 23 dotations de 0,06 et 36 dotations de 0,02.

La répartition après CAPL est de 22 0,06 et 34 0,02.

Géomètres :

Il y avait 3 dotations de 0,06 et 3 dotations de 0,02.

La répartition après CAPL est de 1 0,06 et 3 0,02.

Cadres C :

Il y avait 22 dotations de 0,06 et 38 dotations de 0,02.
La répartition après CAPL est de 22 0,06 et 35 0,02.

AST :

Il y avait 1 dotation de 0,06 et 0 dotation de 0,02.
La répartition après CAPL est de 1 0,06 et 0 0,02.

4 agents ont fait appels de leur notation, 2 de catégorie A et deux de catégorie B,

VIII- Questions diverses

Un point sur le budget a été demandé. Il est en cours de finalisation car cette année a été difficile : 2 budgets (FF et FGP) , mise en place du service facturier, chorus...

Cependant, la direction sait d'ores et déjà que le budget 2012 sera diminué de 15,5%. Il faudra donc faire des choix et se serrer la ceinture, encore un peu plus...

La direction se félicite que globalement le parc immobilier est bon et qu'il n'y aura pas de dépenses.

Dans le cadre du grenelle de l'environnement, la direction a changé son parc automobile et en profiter pour le réduire passant de trois véhicules à deux.

Les organisations syndicales ont soulevés les problèmes et la difficulté d'avoir des consommables (cartouches...), la direction a rappelé qu'il fallait utiliser les cartes d'achat et que ces problèmes n'avaient pas lieu d'être.

Les représentantes du personnel CGT-Finances Publiques

Titulaires : Caroline GERMAIN (SIE d'Auxerre), Claudine BEAU (Trésorerie de Tonnerre) et Nathalie ZELMAT (SIP de Joigny)

Suppléantes : Jocelyne PION (SIP de Tonnerre) et Nathalie FOURNILLON (Trésorerie de Saint-Florentin)